Ce compte rendu est sujet à changements et sera soumis pour approbation lors du prochain conseil de quartier qui se tiendra à une date à déterminer.

CONSEIL DE QUARTIER

DISTRICT 3 | BELVÉDÈRE

Compte rendu

Séance du 28 octobre 2026 à 19 h à la Salle des caucus de l'Hôtel de ville de Val-d'Or

PRÉSENCES :
Mme Maryse Ouellet, conseillère municipale du district no. 3 et présidente du conseil de quartier

M. René Jacob, conseiller de quartier
Mme Madeleine Robillard, conseillère de quartier
M. Normand Roy, conseiller de quartier

ABSENTS :
M. Gilles Bernatchez, conseiller de quartier
M. Julien Beaudet, conseiller de quartier
Mme Martine Dufour, conseillère de quartier

ASSISTANCE : 2 personnes

1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Mme Maryse Ouellet, présidente du conseil de quartier, souhaite la bienvenue aux gens présents et procède à l'ouverture de la séance à 19 h.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente procède à la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Mme Madeleine Robillard, appuyé par M. Normand Roy de l'adopter, tout en gardant le point *varia* ouvert au cours de la séance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
RÉSOLUTION BEL2026-10-01

3- Lecture et suivis du compte rendu de la rencontre du 25 août 2026

La présidente effectue une lecture du compte rendu de la rencontre du 25 août 2026, tout en rappelant à ses conseillers les points principaux qui ont été abordés. Il est proposé par M. René Jacob, appuyé par Mme Madeleine Robillard de l'adopter, en apportant une correction au point 6.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
RÉSOLUTION BEL2026-10-02



Suivis :

a. **Interdiction de stationnement pour l'hiver – rue des Érables :** Le sujet sera discuté prochainement en caucus par les conseillers municipaux. M. Jacob souhaite qu'une décision soit prise, considérant que la situation perdure depuis trois ans et que l'hiver approche.
b. **Policière-relais :** La présidente indique avoir eu des échanges téléphoniques avec la policière-relais du quartier. La situation est tranquille et aucun événement particulier n'est à signaler. Certains dossiers concernant les stops rapides ont toutefois pu être réglés.
c. **Tour Rotary :** Les travaux sont prévus pour l'an prochain.
d. **Ville amie des monarques :** Mme Robillard souhaite que la Ville obtienne la certification « Ville amie des monarques ». Elle souligne que l'inscription est gratuite et représente une belle occasion de rayonnement pour la municipalité. Elle remet à la présidente une liste des municipalités déjà certifiées. Des renseignements supplémentaires, dont le formulaire d'inscription, sont disponibles sur le site Web de la Fondation David Suzuki.
e. **Projet pilote – Rue des Érables et 6e Rue :** Un arrêt obligatoire a été ajouté à l'intersection des rues des Saules et des Érables, et la limite de vitesse dans le secteur a été fixée à 40 km/h.
f. **Parc Sabourin :** De nouvelles informations sont attendues au printemps prochain.
g. **Arrêts-stops – Rues Sabourin et Hôtel de ville :** L'arrêt-stop sera maintenu jusqu'à nouvel ordre.

4- Élection et renouvellement des mandats :

a. **Élection :** Les membres discutent du fonctionnement des élections. M. Guylain Lacaille, présent dans l'assistance, manifeste son intérêt à occuper un poste de conseiller de quartier si un poste venait à se libérer.

b. **Renouvellement des mandats :** Tous les mandats étant à renouveler, la présidente a vérifié, avant la rencontre, l'intérêt des membres à poursuivre leur engagement. Tous ont exprimé le souhait de renouveler leur mandat.

Le conseil de quartier recommande, sans opposition, le renouvellement des mandats des personnes suivantes pour une période de deux ans: M. Gilles Bernatchez, M. René Jacob, Mme Madeleine Robillard, M. Julien Beaudet et M. Normand Roy.

Il est également recommandé de transmettre ces nominations au conseil municipal pour officialisation.

Proposé par M. Normand Roy, appuyé par M. René Jacob.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
RÉSOLUTION BEL2026-10-03

5- Projet de quartier – Budget disponible : La présidente informe les membres qu'une somme de 2 500 $ est disponible pour la réalisation de projets citoyens et qu'elle doit être utilisée afin de ne pas être perdue. Elle invite les membres à proposer des idées de projets pour le quartier.

Plusieurs suggestions sont soulevées, notamment :

- Le projet de mini-parc, pour lequel les membres jugent toutefois prématuré de réserver immédiatement une somme;
- L'asphaltage des sentiers du Belvédère et l'entretien de certaines pistes;
- La plantation d'arbres fruitiers dans les parcs du quartier. En plus d'offrir une belle floraison, ceux-ci permettraient éventuellement aux citoyens de cueillir des fruits.

Les membres conviennent que, si plusieurs demandes de financement sont présentées, celles-ci devront être analysées avant qu'une décision soit prise quant à l'attribution des sommes.

Résolution – Soutien à l'organisation d'une fête de quartier
Le conseil de quartier décide de réserver une somme de 500 $ afin de soutenir un groupe de citoyens dans l'organisation d'une fête de quartier. Proposé par M. René Jacob, appuyé par Mme Madeleine Robillard.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
RÉSOLUTION BEL2026-10-04

Résolution – Achat d'arbres fruitiers
Le conseil de quartier recommande l'achat d'arbres fruitiers, pour une somme de 2 000 $, en vue de leur plantation dans les parcs du quartier Belvédère. Proposé par Mme Madeleine Robillard, appuyé par M. Normand Roy.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
RÉSOLUTION BEL2026-10-05

6- Varia

a. Événements à venir :

- **Fête d'Halloween au centre-ville :** L'événement se tiendra le samedi 31 octobre, de 13 h à 16 h. Pour plus de renseignements, les citoyens sont invités à consulter la page Facebook des Avenues d'la 3.
- **Halloween :** La collecte de friandises aura lieu le samedi 31 octobre 2026. La Sûreté du Québec assurera une présence dans les rues de 16 h à 20 h afin de veiller à la sécurité des citoyens.

10- Date de la prochaine assemblée

Le prochain conseil de quartier de Belvédère aura lieu le mercredi 17 février 2027 à 19 h à la Salle des caucus de l'Hôtel de ville de Val-d'Or. Les membres peuvent communiquer avec la présidente entre temps au besoin.

11- Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. René Jacob, appuyé par Mme Madelaine Robillard, de lever la séance. Il est 19 h 44.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
RÉSOLUTION BEL2026-10-06

Chantal Gaignard
Secrétaire du conseil de quartier
Agente administrative – Service des communications
Ville de Val-d'Or